ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NOMINATION DE CO-GÉRANT

SCI MADRU au capital de 1700000 euros

20 Boulevard de la Trémouille 21000 DIJON
RCS 751 916 248 DIJON

SCI MADRU
Société civile immobilière au capital de 1 700 000 euros
Siège social : 20 Boulevard de la Trémouille 21000 DIJON
RCS 751 916 248 Dijon
Le 15 janvier 2023, l'AGE a nommé Co-Gérante, Madame Christine MADRU demeurant 20 boulevard de la Trémouille 21000 DIJON pour une durée illimitée.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL23006645

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI AMBB

au capital de 18100 euros,
16 impasse N Rolin
21800 Chevigny St Sauveur,
839785383 RCS Dijon

L'AGE du 01/02/2023, a décidé d'augmenter le montant du capital social pour le porter à 224 000 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.Modification au RCS de Dijon.
Pour avis et mention

AL23006619

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARLU WEB'AP

au capital de 2 000 €
Siège social : 8 Chemin de la Noue
21600 LONGVIC
824 842 785 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/01/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social : Notre Dame d'Hy – 21350 MASSINGY LES VITTEAUX, à compter du 01/02/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL23006570

TRANSFORMATION

SCCV 2-4 CHAMBERTIN

Société civile de construction vente en cours de transformation en société civile immobilière
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 22 rue Arthur Deroye
21000 DIJON
879 340 230 RCS DIJON

Le 02/02/2023, l'AGE statuant aux conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en SCI à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Le siège social de la Société, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.
Le capital reste fixé à la somme de 1500 €, divisé en 1500 parts sociales de 1 € chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Dénomination :
Ancienne mention : SCCV 2-4 CHAMBERTIN
Nouvelle mention : 2-4 CHAMBERTIN
Durée :
Ancienne mention : 10 ans
Nouvelle mention : 99 ans
Objet :Nouvelle mention : La Société a pour objet l'acquisition, la revente, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ; toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Dirigeants :
Ancienne mention : SAS MALÉ
Nouvelle mention : SAS MALÉ, 22 rue Arthur Deroye, 21000 DIJON, 818 262 487 RCS DIJON
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL23006572

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CT2E

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 2 rue des Grandes Varennes
21121 AHUY
891 341 562 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 03.01.2023, le Président de la société par actions simplifiée CT2E, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social au 4 rue des Grandes Varennes, 21121 AHUY et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé également qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société, a décidé également d'adjoindre à l'objet social les activités suivantes : la mise en place et l'entretien de panneaux solaires dits photovoltaïques et de modifier l'article 2 - OBJET SOCIAL des statuts.
POUR AVIS - Le Président

AL23006590

MODIFICATIONS DES STATUTS

JMP CAR EXCLUSIVE

Par décisions en date du 6 février 2023, l'associée unique de la société AIDE TA PLANETE A RESPIRER, SASU au capital de 2.000 €, dont le siège social est à HAUTEVILLE-LES-DIJON (21121) – 10, rue du Puits du Clos, immatriculée au DIJON sous le n°514 586 478, a décidé de modifier, à compter de ce jour, le mode d'administration de la Société et de procéder à la refonte des statuts. L'associée unique a décidé de nommer en qualité de président de la Société, pour une durée illimitée, à compter de ce jour, M. Vincent MARTIN, demeurant à DAIX (21121) – 15, rue des Alisiers, en remplacement de M. Kevin POUPON, demeurant HAUTEVILLE-LES-DIJON (21121) – 10, rue du Puits du Clos, président démissionnaire de ses fonctions. Il a été nommé en qualité de directeur général de la Société, pour une durée illimitée, Mme Catherine CHARROPPIN, demeurant à DAIX (21121) – 15, rue des Alisiers. La dénomination sociale a été modifiée et devient JMP CAR EXCLUSIVE à compter de ce jour et l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
- Ancienne mention : AIDE TA PLANETE A RESPIRER
- Nouvelle mention : JMP CAR EXCLUSIVE
Il a été décidé d'étendre, à compter de ce même jour, l'objet social aux activités de: La préparation esthétique, cosmétique et embellissement, réparation et entretien de la carrosserie, tôlerie et peinture de tous types de véhicules ; La conciergerie automobile et tous services liés aux véhicules automobiles ; La location de véhicules automobiles de moins de 3.5 tonnes sans chauffeur ; Le négoce de gros et de détail de tous accessoires, équipements automobiles et pièces détachées pour automobiles et véhicules divers. Le siège social a été transféré à PLOMBIERES-LES-DIJON (21370) – 1, Chemin des Etillottes, à compter de ce jour et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis.

AL23006600

TRANSFORMATION

DOMAINE VINCENT LEGOU

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 €
Siège social
Hameau de Concoeur
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
502 700 677 R.C.S. DIJON

Suivant délibération des AGE du 31/12/2022, il résulte que :la Société a été transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 31/12/2022, sans création d'un être moral nouveau.La dénomination, le siège social, le capital et la durée n'ont pas été modifiés. L'objet social a été reformulé.
NOUVELLES MENTIONS :
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole
OBJET SOCIAL :L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.
La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.
La réalisation de tous travaux et prestations viti-vinicoles, l'élevage de vins pour le compte de tiers.
GERANCE :- M. Vincent LEGOU demeurant 5 rue Derrière le Four – 21700 VOSNE ROMANEE
CESSION DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de DIJON.

AL23006608

MODIFICATIONS DES STATUTS

AGROTECHNIQUE

SAS au capital de 2 000 €
porté à 402 000 €
Siège social
Hameau de Concoeur
21700 NUITS ST GEORGES
834 038 499 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2022 que : - le capital social a été augmenté de 400 000 € par voie d'apport en nature,- l'objet social a été étendu aux activités :. Acquisition sous quelque forme que ce soit et la gestion de toutes valeurs mobilières,. Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, agricoles ou viticoles.
Les articles 2, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention :- Le capital social est fixé à DEUX MILLE (2 000) €.
Nouvelle mention :- Le capital social est fixé à QUATRE CENT DEUX MILLE (402 000) €

AL23006609

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI DE L'AVENIR.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 16 Rue DES TANNERIES, 21110 ROUVRES EN PLAINE.
495267403 RCS de Dijon.
Aux termes de l'AGE en date du 30 janvier 2023, les associés ont décidé, à compter du 30 janvier 2023, de transférer le siège social à 9 rue des Bantous, 97419 La Possession.
Radiation du RCS de Dijon et immatriculation au RCS de St Denis.

AL23006613

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PHILIPPE COLIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 300 000 euros
Siège social
Zone Artisanale Du Haut Des Champs
21190 CHASSAGNE-MONTRACHET
449 617 364 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30/12/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de Zone Artisanale du Haut des Champs – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET au 1 impasse des Crêts – 21190 CHASSAGNE-MONTRACHET à compter du 01/01/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis.

AL23006616

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

RODALI

Société Civile Immobilière
au capital de 300 Euros
Ancien Siège social : 3 Rue de Bellevue – 21400 BUNCEY
Nouveau siège social : 13 rue des Ormeaux - 21220 FIXIN
RCS DIJON 887 772 150

Aux termes du PV de l'AGE du 15 décembre 2022, il a été décidé de :
- transférer le siège social du 3 Rue de Bellevue à BUNCEY (21400) au 13 rue des Ormeaux à FIXIN (21220). L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
- nommer Mme Isabelle BUCKOVA, demeurant 13 Rue des Ormeaux à FIXIN (21220) en qualité de gérante en remplacement de Mme Alison CLEMENT, démissionnaire de ses fonctions de gérante.
Pour avis et mention
La gérance

AL23006639

GÉRANT

Dénomination : GFA LES TREUILLES.
Forme : SC.
Capital social : 85371 euros.
Siège social : 12 Avenue DES VOLONTAIRES, 21000 DIJON.
420827354 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 décembre 2022, à compter du 16 avril 2014, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Madame Danielle SOLON, demeurant 12 avenue des Volontaires, 21000 Dijon en remplacement de Monsieur Philippe SOLON
- Madame Laëtitia SOLON, demeurant 14 rue de Colmar, 21000 Dijon en remplacement de Monsieur Philippe SOLON
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL23006663

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL NEUGNOT PIERRE

Société civile au capital de 74 100 €
Siège social : 8 rue du Calvaire,
21140 GENAY
504 271 909 RCS DIJON

Au terme d'une AGE en date du 09/01/2023, l'associé unique, M. NEUGNOT Pierre a :
- Démissionné de ses fonctions de gérant à compter 31/12/2022,
- Nommé M. NEUGNOT Régis, demeurant 8 rue du Calvaire, GENAY (21140), gérant de la société pour une durée illimitée,
- Modifié la dénomination sociale en EARL NEUGNOT REGIS.Le tout à compter du 01/01/2023.Pour avis, La gérance.

AL23006665

MODIFICATION DU CAPITAL

JAB CO

Société à responsabilité limitée
au capital de 400 000 euros
porté à 1 000 000 d'euros
Siège social : 1 rue Samuel Legay
et 2 et 4 rue Vergnette de Lamotte,
21200 BEAUNE
488 096 744 R.C.S. DIJON

Par décision du 23 décembre 2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 600 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 400 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 1 000 000 d'euros

AL23006667

LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus –
21000 DIJON

AVIS DE PUBLICITÉ

AJA

Société civile au capital de 455 000 euros
21 Avenue Albert CAMUS -
21000 DIJON
819 327 552 RCS DIJON

Décisions associé unique du 04/02/2023 : Augmentation de capital social de 454 500 €, par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence : ancienne mention : 500 € - nouvelle mention : 455 000 €. Transfert de siège social au 21 avenue Albert CAMUS à compter du 04/02/2023. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence : ancienne mention : 3 A Boulevard de Sévigné - 21000 DIJON- nouvelle mention : 21 Avenue Albert CAMUS -21000 DIJON. Mention sera faite au RCS : DIJON. Pour avis. La Gérance

AL23006668

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 13/02/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
JALLANGES : Peupleraie - Urbanisme : Zone A du PLU
2 ha 25 a 70 ca
- Poirier lazard: ZC-17
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/03/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23006637

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SOLUTIONS MENUISERIE

SARL en liquidation
au capital de 14 000 euros
siège social et de liquidation
Zone Artisanale
16 Rue des Renardières
21560 ARC SUR TILLE
499 468 973 RCS DIJON

AGO 31/08/2022 : approuve le compte définitif de liquidation, donne quitus au liquidateur et le décharge de son mandat, constate la clôture de liquidation.
Pour avis

AL23005896

AVIS

LOIC FORIN SARL au capital de 2 000 euros, siège social : 15 D Boulevard Maréchal Leclerc 21240 TALANT, 830652954 RCS DIJON, décision du 29/11/2022 de la dissolution anticipée de la Société et mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, nomination de M. Loïc FORIN demeurant 15 D Boulevard Maréchal Leclerc 21240 TALANT liquidateur, siège de liquidation fixé au siège social. Pour avis Le Liquidateur

AL23006544

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination sociale SCI ENFANCE
Société en liquidation
Forme juridique: Société civile immobilière
Au capital de 15244,90 Euros
Siège social : 14 rue des Vignes 21600 OUGES
N° RCS - Lieu d'immatriculation 393 641 022 R.C.S. Dijon
Suivant délibération du 11/02/2023, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Siège de liquidation: 14 rue des Vignes 21600 OUGES
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Le liquidateur.

AL23006636

DISSOLUTION ANTICIPÉE

GT ELEC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 7, avenue Albert Camus
21000 DIJON
883 432 528 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31.12.2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.12.2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Gabriel TUDOT, demeurant 7, avenue Albert Camus 21000 DIJON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 7, avenue Albert Camus 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur

AL23006591

DISSOLUTION

DOMINIQUE JOUFFROY ARCHITECTE SARL

Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 2 Bis Rue du Vieux Collège
21000 DIJON
352 931 836 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 14/12/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Yolaine JOUFFROY, demeurant 2 Bis rue du Vieux Collège - 21000 DIJON, associée de la Société, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23006630

DISSOLUTION

SARL CITE SITE

Au capital de 7 622,45 euros
Siège : 2 Bis Rue Du Vieux Collège - 21000 DIJON
384 437 869 RCS DIJON

L'AGE du 14/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14/12/0222 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Yolaine JOUFFROY demeurant 2 Bis Rue du Vieux Collège - 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23006631

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 26/01/2023
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MARBRERIE GOUROUX GUILLON
Siège : 27 Rue de la Croix des Champs, 21220 GEVREY CHAMBERTIN
Durée : 99 ans
Capital : 10 000 euros
Objet : la maçonnerie et mise en place de caveau, pose de pierre tombale, monument, taille de pierre, gravure et sculpture sur pierre, vente d'articles funéraires,
Agrément : Les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés et libres entre associés.
Président : Monsieur Théo GUILLON, demeurant 22 Rue du Chapitre 21220 FIXIN
Directeur général : Monsieur Alexis GUILLON, demeurant 57 Route des Grands Crus 21220 FIXIN
La Société sera immatriculée au RCS de DIJON
Pour avis. Le Président

AL23006438

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un assp en date du 3 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LOUISE DISTRIBUTION
Siège social : 41 rue du Faubourg Bretonnière, 21200 BEAUNE
Objet social : l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole, toutes opérations de négociation, de commission ainsi que la réalisation de tous travaux et prestations, agricoles ou non, en rapport avec la vigne et le vin, prestations et conseils en nologie, vente de tous produits et matériels nologiques et plus généralement toutes prestations de services et conseils ayant un rapport direct ou indirect avec la vitiviniculture, et/ou avec la restauration, l'achat et la vente de produits alimentaires, l'organisation d'animations, d'évènements culturels, et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, ou être utiles à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Valentin LATOUR-LUCAS, demeurant 41 rue du Faubourg Bretonnière, 21200 BEAUNE

AL23006560

Notaire

Maître Fanny SARAMITO-SOTTILINI
Notaire
160 Avenue Général Guillermaz
38630 LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par MAITRE SARAMITO-SOTTILINI Fanny, en date du 4 janvier 2023, à 160 Avenue Général Guillermaz.
Dénomination : VERSOANE D 56.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : LIBRES.Siège social : 4 Hameau de Saunière, 21360 La Bussiere sur Ouche.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Gérant : Madame Julia THIBIEROZ, demeurant 141 Avenue des Frères Lumières, 69008 Lyon

AL23006566

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er février 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : MERLIN
Forme : Société par actions simplifiée
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 5 rue Vauchey Very 21420 Savigny-lès-Beaune
Objet social : La société a pour objet, directement ou indirectement en France ou à l'étranger : la location immobilière ; l'hébergement en chambre d'hôtes, en gîtes, les hébergements insolites, la petite restauration, la location d'emplacement de camping, de garages ou de stationnement. La vente de produits alimentaires. La réalisation de prestations de services liées ou connexes à l'activité. Les prestations de conciergerie ; et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement
Durée : 99 années
Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Clause d'agrément : Toute cession d'actions entre associés est libre, dans tous les autres cas elle est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant en assemblée générale
Président : M. William MERLIN demeurant 2 chemin des Gouttières 71350 Saint-Loup-Géanges.
Immatriculation : au RCS de Dijon
Pour avis

AL23006576

FP2G Formation

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 30 janvier 2023, à LOSNE.
Dénomination : SELEST.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 68 rue de Seurre, 21170 Losne.
Objet : l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, l'aménagement, la construction sur tous terrains, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales peuvent être cédées librement entre associés, toutefois elles ne peuvent être cédées à un tiers et même au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant qu'avec un agrément.
Gérant : Madame Julie VERNOCHET, demeurant 68 rue de Seurre, 21170 Losne
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis.

AL23006579

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MIMEURE du 03/02/2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique. Dénomination sociale : FBML Conseil. Siège social : 7 Chemin de Chalandry, 21230 MIMEURE. Objet social : Conseils et prestations de services en matière de gestion, de conseil, d'assistance juridique, informatique, comptabilité, trésorerie ou tout autre type de prestation marketing ou commerciale, auprès des particuliers, des entreprises et de tout établissement public ou privé, La participation active à la conduite de la politique et au contrôle des filiales, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 1 000 euros. Gérance : Monsieur Franck BLIGNY, demeurant 7 chemin de Chalandry 21230 MIMEURE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis. La Gérance

AL23006583

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STE MARIE LA BLANCHE du 1er février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : Ma P'tite Bulle. Siège social : 19 Route de Beaune, 21200 STE MARIE LA BLANCHE. Objet social : activité de micro-crèche, d'établissement d'accueil collectif d'enfants. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 3 000 euros Gérance : Mme Cindy ROMBOLETTI demeurant 53 B rue du Petit Paris, 21700 CORGOLOIN Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON. Pour avis. La Gérance

AL23006588

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/02/2023, il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LA CHARME
Capital : 1 000 euros
Siège social : 19 Rue Jules d'Arbaumont – DIJON (21000)
Objet : l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, l' attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier ; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble I La mise à disposition de ses associés. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de droits sociaux ou tous autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la Société. Et généralement, toutes déclarations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.
Durée : 99 ans
Cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des ascendants ou descendants de l'associé cédant. Elles ne peuvent être cédées à titre gratuit ou onéreux, faire l'objet d'échange ou de donation à d'autres personnes qu'après l'accord de la majorité des deux-tiers. Ces dispositions s'appliquent également aux apports des parts sociales par un associé à une société.
Gérance: Claude et Pascale LEPETIT demeurant 19 Rue Jules d'Arbaumont – DIJON (21000) gérants statutaires de la société pour une durée non limitée.
Immatriculation au RCS Dijon.
Claude et Pascale LEPETIT.

AL23006614

ANNONCES LÉGALES

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/02/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : THINKERFORCE
Forme : SAS
Capital social : 1 000 €
Siège social : 70 rue Mercey, 21200 CHEVIGNY EN VALIERE
Objet social : - Le conseil en stratégie, l'implémentation de solutions IT, management d'organisations, système d'information, informatique, intégration de systèmes, programmation et édition de logiciels ; - Le conseil, accompagnement, formation et gestion de projets de transformation digitale ; - La formation, le conseil et l'accompagnement en recrutement et missions relatives aux ressources humaines ; - L'étude, conception, développement, réalisation, distribution et maintenance de tout système informatique ; - L'achat et la revente de tout matériel et logiciels informatiques ; - Le conseil en marketing, communication ; - La constitution et la gestion d'un patrimoine, mobilier ou immobilier, pouvant inclure la mise en commun de conseils, de ressources et moyens.
Président : M. Benjamin CARRE demeurant 70 rue Mercey, 21200 CHEVIGNY EN VALIERE
Directeur Général : Mme Floriane CARRE demeurant 70 rue Mercey, 21200 CHEVIGNY EN VALIERE
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL23006634

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 08/02/2023, il a été constitué une SCCV ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : EN VOGUE
Objet social : terrains situés à BEAUNE (21200) route de Pommard lieu dit « Les Bas des Aumones » - et tous autres biens et droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire ou l'annexe de cette propriété et qui s'avéreraient nécessaires à la réalisation de l'objet social, - l'aménagement, la mise en viabilité et l'urbanisation de ces terrains, - leur démolition et la construction de bâtiments à usage d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, - la vente en totalité ou par fractions de ces bâtiments; avant ou après leur achèvement, - accessoirement la location de ces immeubles, - l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société, - toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire,
Siège social : 4 avenue Jean Bertin 21000 Dijon.
Capital : 1000 euros
Durée : 30 ans
Gérance : ROGER MARTIN PROMOTION, SAS au capital de 50000,00 euros, ayant son siège social 7 RUE LOUIS NEEL 21000 Dijon, 849 719 117 RCS de Dijon représentée par Monsieur Raphaël MERCUSOT, gérant de la SARL SMART&YOUNG,directeur général
Clause d'agrément : Cessions faites entre associés, aux ascendants et descendants comme encore entre conjoints sont libres. Dans tous les autres cas, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs qu'avec l'agrément de la collectivité des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL23006653

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/02/2023 à BEAUNE, il a été institué une société à responsabilité présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : TRAVEL 21
Siège social : 33, rue des Castors – 21200 BEAUNE
Objet social : - Location de voitures de tourisme avec chauffeur (VTC) ; Location, achat et revente de véhicules de transport ; Création, développement, réalisation et gestion d'une plateforme de réservation par tous moyens pour le transport de personnes à titre onéreux, ainsi que toutes autres actions en favorisant le développement ; Annexes.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,
Capital social : 1000 euros, constitué uniquement au moyen d'apport en numéraire,
Gérance : William STEPHAN, demeurant 33, rue des Castors – 21200 BEAUNE.
Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
La Gérance

AL23006660

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION EN EARL

GAEC DES CERMEAUX

58190 TALON
Capital social : 144 000 euros
RCS NEVERS - 328 162 268

Par acte SSP en date du 31 décembre 2022, le GAEC a été transformé en EARL prenant effet le 31 décembre 2022 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE
OBJET : activités agricoles
DENOMINATION SOCIALE : EARL DES CERMEAUX
SIEGE SOCIAL : 1 rue des Niaudins 58190 TALON
ASSOCIE et GERANT : M. Christophe PELLE demeurant 1 rue des Niaudins 58190 TALON
CAPITAL SOCIAL : 144 000 euros divisé en 9 600 parts de 15 euros représentatives de biens mobiliers
DUREE : 99 ans
IMMATRICULATION : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. Pour avis, la gérance

AL23006513

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

DUFAUD

SCI au capital de 1500 €
Siège Social : 10 rue de Georges Dufaud
58000 NEVERS
480002807 RCS de NEVERS

Par AGE du 19/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 4 impasse des Terres Rouges 18150 LA GUERCHE SUR L AUBOIS, à compter du 19/01/2023. Radiation au RCS de NEVERS et immatriculation au RCS de BOURGES

AL23006578

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCM CABINET MEDICAL DES DOCTEURS CORDIER, GHRER ET SEGUIN

Société Civile de Moyens
au capital de 1 350 euros
Siège social : 7, Avenue Colbert
58 000 NEVERS
778 474 734 RCS NEVERS

Le 21/12/2022, l'AGE a nommé Gérant, la société « SELARL A.G », société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins au capital de 1 000 euros, ayant son siège social à Nevers (Nièvre), 7, avenue Colbert (813 529 989 RCS NEVERS). en remplacement de la société DR CORDIER démissionnaire.
Pour avis.

AL23006593

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LES QUATRE

SCI au capital de 1.500 euros
8 rue du Pont National – 58140 LORMES
R.C.S NEVERS 488 461 831

Aux termes de l'AGE du 06/12/2022, le siège social a été transféré à **CHILLY-MAZARIN (91380)** 32 avenue de la Cour de France.
La société sera immatriculée au R.C.S. EVRY

AL23006595

NOMINATION DE CO-GÉRANT

PH. FRANCOIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social
6 Avenue Emile Petitrenaud
58240 ST PIERRE LE MOUTIER
RCS NEVERS 352 130 108

Le 09.02.2023, l'AGE a nommé Co-Gérant, M Jimmy CHARONDIER demeurant 11 rue du Champmilan 03000 MOULINS à partir du 01.03.2023 pour une durée indéterminée. L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.

AL23006611

Me Audrey BAILLY
Avocat spécialiste en droit rural
10 Rue Emile Zola
18000 BOURGES

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LAUSYL

Au capital social de 1000 €
Le Crotot 18300 SENS BEAUJEU
RCS de BOURGES 505 295 014

Par décision prise à l'unanimité le 5 décembre 2022, les associés ont décidé le transfert du siège social au 14 route de Pouilly, Boisgibault 58150 TRACY SUR LOIRE, du ressort du greffe du TC de NEVERS où la société sera immatriculée en lieu et place du RCS de BOURGES.
Madame Véronique DELAUNAY et Monsieur Sylvain TREVEL demeurant ensemble 63 quai de Loire 18300 SAINT SATUR sont cogérants de la société.

AL23006641

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/12/2022,enregistré au SPFE de NEVERS 1 le 3/01/2023 Dossier 2023 00000053 référence 5804P01 2023 A 00003
La société LES TONTONS CAVEURS, SARL au capital de 500 Euros, dont le siège social est 4 Place Guy Coquille-58000 NEVERS immatriculée sous le n° 847 769 023 RCS NEVERS a vendu à
La société,LUDIQUE AND LUDIC ,SAS au capital de 5 000 Euros, dont le siège social est 4 Place Guy Coquille-58000 NEVERS immatriculée sous le n° 921 428 330 RCS NEVERS
Un fonds de commerce de CAVISTE, PETITE RESTAURATION ET SNACKING, sis et exploité 4 Place Guy Coquille-58000 NEVERS.
La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 30 000 Euros.
La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter du 14/12/2022.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, à la société d'Avocats LEXCONSEIL-3 rue Vauban-58000 NEVERS.

AL23006594

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Acte sous signature électronique en date du 31.01.2023,. enregistré au SPFE de NEVERS le 02/02/2023, Dossier 2023,. référence 5804P01 2023 A 00115
La société STEPHANE BERTHELOT TRANSPORTS, SARL immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°822 267 167, représentée par M. Stéphane BERTHELOT, gérant associé unique, a cédé à la. Société ST2M, SAS immatriculée au RCS de NEVERS, sous le. n°922 452 321, représentée par Tony METTENDORFF, gérant associé unique, un fonds de commerce de transports routiers sis et exploité 4 Rue Roland Vailin 58240. SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER moyennant le prix de 90 000 euros. L'Acquéreur a la pleine propriété du fonds artisanal le 31.01.2023 et la jouissance par la prise de possession. réelle et effective le 1er Février 2023.
Mention en sera faite au RCS de NEVERS.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité par acte extra-judiciaire et, pour toutes correspondances, au cabinet d'Avocats CHAINTRIER AVOCATS - COGEP AVOCATS, 3 Rue du Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLES.
Pour avis

AL23006604

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date du 12/12/2022 enregistré le 22/12/2022 au SIE de NEVERS, dossier 2022 00031339, référence 5804P01 2022 A 00889, Monsieur Jean-Luc BEUGNON, immatriculé au RCS de NEVERS sous le numéro 353 683 188, a cédé à la société BEUGNON TP, SARL au capital de 15 000 euros dont le siège social est 22 route de Creule, Les Champs Druy 58250 MONTARON, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 912 044 229, un fonds de commerce de travaux publics, démolition, travaux agricoles, transports de marchandises pour le compte d'autrui, location de véhicules pour le transport routier situé et exploité 22 route de Creule, Les Champs Druy 58250 MONTARON, avec tous ses éléments corporels et incorporels, moyennant le prix de 182 200 Euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 01/07/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au Cabinet COGEP AVOCATS 3 rue du Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLES.

AL23006656

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte reçu par Me Elvira DIAS-SOUVANT, notaire à CORBIGNY, le 13 février 2023, contenant avenant à la location gérance du 02 février 2023 d'un fonds de commerce,exploité à GUIPY (58420),
La commune de GUIPY n° INSEE 215801325 et Mr Paulo Jorge PINTO (né le 02/12/1970), demeurant à GUIPY, 27 rue Saint Jacques de Compostelle,
Ont porté la durée de ladite location gérance à TROIS (3)ans, renouvelable.
Oppositions seront reçues en l'office notarial de Corbigny,où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au BODACC.
Pour unique insertion.

AL23006661

// ADDITIF-RECTIFICATIF

SCP Francis LHERITIER -
Nicolas CIRON
Notaires associés
6, avenue Saint Just -
58000 Nevers

AVIS

RECTIFICATIF à l'annonce parue dans le journal TERRES DEBOURGOGNE n°1718 du 10 février 2023, annonce AL23006509concernant la constitution de la SCI TERONGIS,
Ajouter :
CESSION DE PARTS SOCIALES - AGREMENT
Cession libre entre associés et entre ascendants etdescendants d'un associé. La décision d'agrément est de lacompétence de l'assemblée générale.
Pour avis
Me LHERITIER

AL23006648

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/01/2023 a décidé la dissolution de la SAS CLIM'DECIZE, au capital de 1 500 €, 50 Avenue de Verdun, 58300 DECIZE, immatriculée au RCS de NEVERS : 849.489.844.000.19 et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/01/2023.
Monsieur DURAND David, demeurant, 3Bis Route de Genève, 58300 DEVAY. est nommé en qualité de liquidateur de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
Le liquidateur

AL23006571

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS IVILOO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 000 €uros
Siège social : 9 LE MOUSSEAU
58200 ALLIGNY COSNE
SIRET NEVERS 812.192.581.000.13

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 10/02/2023 au domicile du liquidateur, 9 Le Mousseau, 58200 ALLIGNY COSNE, a approuvé les opérations de liquidation de la SAS IVILOO ainsi que le compte définitif qui en résulte et donne quitus de son mandat au liquidateur, Monsieur DEMEOCQ Etienne.
Le compte de liquidation sera déposé au greffe du tribunal de commerce de NEVERS auprès duquel sera demandée la radiation de la société.
Pour avis
Le liquidateur

AL23006659

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCEA DSR EN LIQUIDATION

au capital de 100 euros
Les Coupes de Pouligny -
58340 Montigny sur Canne
RCS Nevers - 503 984 445

L'assemblée générale réunie le 23 janvier 2023, a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2022, déchargé Madame MAILLAULT Sylvie, demeurant à Les Coupes de Pouligny - 58340 MONTIGNY SUR CANNE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers. Pour avis, le liquidateur.

AL23006666

// CONSTITUTION

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme
03000 MOULINS

AVIS

Aux termes d'un acte SSP en date à LIVRY du 12/01/2023, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes : - Dénomination : ARN FINANCE - Siège : 2 Chemin De La Fond Brignon, 58240 LIVRY - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. - Capital : 2 000 euros - Objet : Prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, cotées ou non cotées commerciales, civiles, industrielles et financières, mobilières ou immobilières, la gestion et la vente de ces participations / Acquisition, gestion, mise en valeur et administration de participations dans toutes sociétés, et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques, juridiques ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objets connexes similaires, communs ou complémentaires et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation / Achat, vente et location de tous immeubles, droit immobiliers et fonds de commerce, promotion immobilière et lotissement de tous immeubles. - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Thomas PEREIRA ALVES demeurant 2 Chemin De La Fond Brignon, 58240 LIVRY. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS. POUR AVIS - Le Président.

AL23006439

COGEP AVOCATS

COGEP AVOCATS
Route d'Orléans - BP 89 -
18230 ST DOULCHARD

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privé en date à ST LOUP DES BOIS (58) du 27/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : GIMmini ST GERMAIN EN LAYE
Siège social : 2 Chemin de la Genetière 58200 ST LOUP DES BOIS.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2000 euros
Objet : Toutes activités commerciales et évènementielles se rapportant à l'éveil, la motricité, la mise en forme, la remise en forme et le sport tant sur le plan physique que sur le plan ludique pour tous et notamment pour les enfants, en leur proposant des activités dans ce domaine ainsi que la vente d'articles de sport, d'articles dérivés et d'articles se rapportant aux activités ci-dessus et plus généralement toute activité ludique et festive à destination du public.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions sont libres entre associés tant que leur nombre n'est pas supérieur à deux, et sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés et en sus au respect du droit de préemption des associés pour les tiers.
Présidente : Madame Isabelle MATUIDI demeurant 560 Oceans boulevard - 33 160 Golden Beach - FLORIDA (USA)
Directeur Général : Madame Mélanie HOUDY demeurant 2 chemin de la Genetière - 58200 SAINT LOUP DES BOIS
La Société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
POUR AVIS, la Présidente.

AL23006475

Office Notarial P. JOURDIER
& J-C REROLLE8,
rue Carnot,
58300 Decize

AVIS DE CONSTITUTION

SCI RR, société civile immobilière
Suivant acte reçu par Maître Pierre JOURDIER, notaire à DECIZE (58300), en date du 06 février 2023, il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :Raison sociale : SCI RR
Objet social : l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport,l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.
Siège social : SAINT-PARIZE-LE-CHATEL (58490), 25 Chemin de tâches.
Capital : 400 400 euros
Gérance : Monsieur Hubert de RIBEROLLES, 25 chemin de tâches à SAINT-PARIZE-LE-CHATEL.
Durée : 99ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

AL23006569

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP signé électroniquement du 08/02/2023
constitution de la SASU :
SAP ENTRETIEN
Capital social : 2 000 euros.
Siège social : 12, rue des Morins 58320 GERMIGNY-SUR-LOIRE
Objet : Le service, à titre exclusif, à la personne à domicile des prestations, au sens de l'article 199 sexdecies,1-b du CGI et des textes du Code du travail, relatif aux petits travaux de jardinage et divers services.
Président : M. Sébastien JOSEPH
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserves des dispositions légales, chaque associé dispose de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision.
Agrément des cessions d'actions : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL23006592

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 17 janvier 2023, il a été constitué une SASU présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : EMMY COIFFURE MIXTE
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital : 1 000 €uros
Siège social : 3, rue du Grand Marché à CLAMECY 58500
Objet social :
La société a pour objet en France et à l'étrange : La réalisation de prestations de coiffure mixte, de barberie et d'esthétique ; l'exploitation de tous fonds de commerce de salon de coiffure, esthétique et activités annexes et connexes, notamment en ventes de produits de beauté et parfumerie, au détail, demi-gros et gros, Import-Export des produits attachés à l'objet social ; l'achat, la vente, l'exploitation ou la concession sous toutes ses formes de toutes marques, brevets, modèles ou autres droits de même nature se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation à la chambre de commerce et des sociétés
Présidence : MOUTREIB Rahima, née à FES au MAROC, demeurant 3 rue du Grand marché à CLAMECY 58500
Immatriculation : au registre du Commerce et des sociétés de NEVERS.
La Présidente

AL23006610

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 09/02/2023, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée :
FAISANDERIE DES ORMES
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code rural et de la pêche maritime
Siège social : 3 rue de Vieux Champ 58440 MYENNES
Capital : 2 000 euros
Gérance : MME Amandine POUPON demeurant 3 rue de **Vieux Champ 58440 MYENNES**
Agrément des cessions de parts : toute cession ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné à la majorité des trois-quarts des voix des associés disposant du droit de votre.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.

AL23006627

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Inès HENNO, notaire à SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER, 34 avenue du Général de Gaulle, le 9 février 2023, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI DU VIGNOT.
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 €), divisé en 100 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
SIEGE SOCIAL : MARS SUR ALLIER (Nièvre), 3, chemin du Champ Pagenot.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
RCS : NEVERS
ASSOCIES :
1) Monsieur Thierry Régis FAVARCQ, demeurant à MARS-SUR-ALLIER (58240), 3, chemin du Champ Pagenot, né à SAINT-REMY (71100), le 2 janvier 1970.
2) Madame Agnès Marguerite Marie DARLY, demeurant à MARS-SUR-ALLIER (58240), 3, chemin du Champ Pagenot, née à NEVERS (58000), le 29 juin 1970.
APPORTS EN NUMERAIRE :
Monsieur Thierry FAVARCQ fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de CINQ CENTS EUROS (500,00 €).
Madame Agnès DARLY fait apport à la société, en numéraire d'une somme totale de CINQ CENTS EUROS (500,00 €).
Gérance : Monsieur Thierry FAVARCQ et Madame Agnès DARLY, pour une durée illimitée.
Pour avis, le notaire.

AL23006662

Société d'Avocats MARTIN - LECLERC
14 rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à LA CHARITE SUR LOIRE (Nièvre) du 31 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LE CHAT QUI BOIT
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital social : 10.000 €
Siège social : 79 rue Camille Barrère – 58400 LA CHARITE SUR LOIRE
Objet : L'exploitation de bars, cafés, salons de thés, petite restauration, vente de tous produits alimentaires à consommer sur place ou à emporter.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Président : Monsieur Frédéric GRASSET demeurant 6 rue André Charmillon – 58400 LA CHARITE SUR LOIRE.
Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont inscrits à son nom. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : Toute transmission de titres de capital quel qu'en soit le bénéficiaire, sauf s'il est déjà associé, est soumise à l'agrément préalable de la société donnée par décision collective extraordinaire des associés.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NEVERS.
Pour avis, le Président,
M. Frédéric GRASSET

AL23006635

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 10/02/2023, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée :
SCEA DE BLANZY
Objet social : - L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
- L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.
- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.
-L'acquisition, la mise en valeur, la prise en location en totalité ou en partie de tous terrains, forêts, pièces ou autres droits immobiliers servant ou pouvant servir à l'agriculture et l'exploitation forestière et l'aliénation au moyen de vente, échange ou apport en société, de ceux de ces immeubles et droits immobiliers, devenus inutiles à la société.
- Et généralement toutes les opérations mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini et susceptibles d'en favoriser la réalisation pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
Siège social : 535 route de Bernière - Blanzy 58110 CHATILLON EN BAZOIS
Capital : 2 000 euros
Gérance : M Sébastien VIROT demeurant 535 route de Bernière - Blanzy 58110 CHATILLON EN BAZOIS
Agrément des cessions de parts : Toute cession de parts sociales ne peut intervenir qu'avec l'agrément unanime des associés donné par décision collective extraordinaire.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL23006655

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

NLD INTERIEUR & DESIGN

Société par actions simplifiée
en cours de transformation en
société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 rue Herard
89100 SENS
818566515 RCS SENS

Par décision du 01/01/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président : Monsieur Loïc NAUDIN, demeurant 1 rue Hérard, 89100 SENS
Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Loïc NAUDIN, associé unique.
POUR AVIS Le Président

AL23006565

DÉMISSION DE GÉRANT

SARL COURTY

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 9 000,00 euros
Siège social : 9 Voie Romaine
89230 MONTIGNY-LA-RESLE
508 772 274 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2022, prenant effet le même jour, l'AGE a pris acte de la démission de Mme Arlette COURTY de ses fonctions de gérante. M. Rémi COURTY est quant à lui maintenu dans ses fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL23006584

LOISIRS EN MORVAN

Par délibération en date du 10/02/2023, les associés de la société LOISIRS EN MORVAN, SARL au capital de22 800 €, siège social à SAINT PERE (89450) 13 rue du Gravier, n° 432 492 692 RCS AUXERRE, SIRET 432 492 692 00046 ont pris acte de la démission de ses fonctions de co-gérant, de Monsieur Jean-Philippe CHARBONNET demeurant 54 A Grande Rue 89200 LUCY LE BOIS à effet du 29/11/2022 et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL23006647

ANNONCES LÉGALES

AVENTURE OFF ROAD

Par délibération en date du 10/02/2023, les associés de la société AVENTURE OFF ROAD, SARL au capital de 2 000 €, siège social à SAINT PERE (89450) 13 rue du Gravier, n° 881 877 328 RCS AUXERRE, SIRET 881 877 328 00016 ont pris acte de la démission de ses fonctions de co-gérant, de Monsieur Jean-Philippe CHARBONNET, demeurant 54 A Grande Rue 89200 LUCY LE BOIS à effet du 29/11/2022 et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

AL23006646

TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision en date du 11/01/2023, l'associé unique de la société TEIXEIRA Daniel, SARL au capital de 1000€, dont le siège social est sis 1 bis Rue des Chassa-Coquins Volgré à MONTHOLON (89710) et immatriculée au RCS de SENS sous le N° 809 015 837, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du 1/01/2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société a été modifié de « EURL TEIXIERA Daniel » à « TEXEIRA Daniel ». Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.
La cession d'actions à des tiers est soumise à une procédure d'agrément.
Monsieur Daniel TEIXEIRA, a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la Société.
Sous sa forme de SAS, la Société est dirigée par : Monsieur Daniel TEIXEIRA, 1bis rue des Chasse-Coquins Volgré – 89710 MONTHOLON, en qualité de Président.
La transformation prend effet au 1/01/2023.

AL23006607

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CELINE ET FREDERIC GUEGUEN
Société à responsabilité limitée au capital de 1000 €
Siège social: 31 Grande rue de Chablis 89800 PREHY
RCS AUXERRE 791501380
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 1er février 2023, les associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège social au 5 bis rue Jules Rathier 89800 CHABLIS à compter du 1er février 2023.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion, le gérant.

AL23006618

AVIS DE MODIFICATIONS

LANGIN YVES

Société d'exploitation agricole
à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 283 000,00 euros
Siège social : Route Nationale –
89700 DANNEMOINE
521 643 296 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 5 décembre 2022 prenant effet le même jour, l'associé unique a constaté :
- de réduire le capital afin de le porter à 250 002,20 €,
- puis d'augmenter le capital afin de le porter à 400 003,52 €.
Aux termes d'une délibération en date du 5 décembre 2022 prenant effet le 1er décembre 2022, l'associé unique a décidé :
- la démission de M. Yves LANGIN de ses fonctions de gérant,
- la nomination de M. Nicolas LANGIN demeurant 2 Route d'Epineuil – 89700 DANNEMOINE aux fonctions de gérant.
Mention sera faite au Rcs d'Auxerre.
Pour avis, l'associé unique.

AL23006621

DÉMISSION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA MAGIE COIFFURE

SASU au capital de 5000 €
Siège Social : 1 RUE DU GENERAL DE GAULLE
89100 SENS
848054193 RCS de SENS

Par AGE du 01/02/2023, il a été décidé d'accepter la démission de Mme KHILA HIND de ses fonctions de DIRECTEUR GENERAL, à compter du 01/02/2023. M. PUSPARASA Harishgoby reste seul président de la société.
Mention au RCS de SENS

AL23006642

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

ETABLISSEMENTS MICHAUT

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 9 Rue du Sergent Loger
ORMOY -
89400 MIGENNES
300 862 794 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal des délibérations d'une Assemblée Générale Extraordinaire, en date du 4 janvier 2023, les associés ont décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 16 janvier 2123, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL23006654

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SARL AGRI PROCESS

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 100 000,00 euros
Siège social : 6 Rue des Fossés,
89160 ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON
899 667 315 RCS AUXERRE

Par assemblée générale extraordinaire du 11 Janvier 2023, l'associé unique a décidé de :
- transférer le siège social au 9 Rue des Fosses 89160 ARGENTEUIL SUR ARMANCON
- de nommer en tant que cogérant Monsieur Pascal MORIZOT demeurant 20 Rue de l'Eglise 89160 ARGENTEUIL SUR ARMANCON
Modification sera faite au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis, le gérant.

AL23006657

GENDROT EXPERTISE CONSEIL

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI DES 3B,

SCI au capital de 1 500 €
15 Grande Rue - 89150 Brannay
RCS Sens 440 280 832

Au 23/01/2023 :
- le siège social est transféré Lieudit le Boulois - 89560 Druyes Les Belles Fontaines
- Dominique Chappée nom d'usage Balen est gérante de la société en remplacement de Jean Balen

AL23006658

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

VIGNOLLES HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 126 100 euros
Siège social : 28 Bis Rue de Venoy - LABORDE
89000 AUXERRE
832 404 602 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 3 janvier 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 28 Bis Rue de Venoy – LABORDE - 89000 AUXERRE au 7 Rue des Rouges-Gorges – 89470 MONETEAU, à compter du 3 janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL23006664

CHANGEMENT DE GÉRANT

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA RAINERIE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE
au capital de 357 294,76 €
La Rainerie -
89330 VERLIN
412 022 311 RCS SENS

Lors de l'AGE du 20/01/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Jean-Michel THIAULT et de Mme Rose-Marie FARRUGIA aux fonctions de gérants, et a nommé en remplacement M. Jean-Philippe THIAULT et Mme Odile THIAULT.
Pour avis, la gérance.

AL23006669

// GÉRANCE

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE FUSION, D'AUGMENATION DE CAPITAL ET DE REDUCTION DE CAPITAL

IMPRIMERIE LEROYER
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 406 000 euros
Siège social : Zone Industrielle
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
506 650 183 RCS SENS

1) Suivant acte sous seing privé en date à VILLENEUVE SUR YONNE du 15 décembre 2022, la société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER, société à responsabilité limitée au capital de 32 500 euros, dont le siège social est ZI Rue Gutenberg 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 343 851 176 RCS SENS
A fait apport, à titre de fusion, à la société IMPRIMERIE LEROYER de tous ses éléments d'actif sur la base des comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2022, avec stipulation que toutes les opérations postérieures seraient effectuées pour le compte de la Société IMPRIMERIE LEROYER, lesdits éléments étant évalués à 635 169.16 euros.
Cet apport a été consenti moyennant la prise en charge par la Société IMPRIMERIE LEROYER de l'intégrité du passif de la Société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER, savoir 319 477.40 euros.
La valeur de l'actif net apporté s'établit à 315 691.76 euros.
Pour rémunérer cet apport, la société IMPRIMERIE LEROYER a augmenté son capital de240 000 euros par l'émission de 15 000 actions nouvelles de 16 euros chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER à raison de 6 actions de la société IMPRIMERIE LEROYER contre 1 part de la société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER.
La prime de fusion s'élève à 75 691.76 euros.
L'absorption par voie de fusion de la Société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER par la Société IMPRIMERIE LEROYER est devenue définitive à la date du 31 janvier 2023, ainsi qu'il résulte :
- du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER en date du 31 janvier 2023,
- du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société IMPRIMERIE LEROYER tenue le même jour, aux termes desquels, il a été approuvé le projet de fusion.
2) Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 janvier 2023, les actionnaires ont également procédé :
- à une réduction de capital de 398 000 € par annulation de 24 875 actions, ramenant ledit capital de 646 000 euros à 248 000 euros divisé en 15 500 actions de 16 euros chacune.
Le Président

AL23006581

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant ASSP en date du 1.2.2023 enregistré à SPFE d'AUXERRE 1 le 06.02.2023, dossier 2023 00007826, référence 8904P01 2023 A 00223, M. Patrick LASNE, demeurant à AUXERRE (89000) 130, rue de Paris, a cédé à Mme Isabelle DURLOT-MASSONNEAU, demeurant à QUENNE (89290) 6, rue du Château, le fonds de commerce de bar avec licence IV, petite restauration, bimbeloterie, diffusion de presse, auquel est associé la gérance de débit de tabac et la vente de produits de la Française des Jeux connu sous l'enseigne « LE JACAM » exploité à AUXERRE (89000) 130, rue de Paris et 1, rue du Lycée Jacques-Amyot, pour lequel M. LASNE est immatriculé sous le n° 452 249 733 RCS AUXERRE identifié sous le n° SIRET 452 249 733 00026, et ce moyennant la somme de 150.000 euros. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la publication au BODACC, au cabinet de Me GUEGAN, avocat 7, rue Alexandre Marie 89000 AUXERRE.

AL23006638

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/01/2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Auxerre 1, le 30/01/2023, Dossier : 2023 00007836, réf : 8904 P01 2023 A 00258 : SARL DONG, SARL au capital de 8 000 €, sise 30 rue du Temple 89000 Auxerre, 831 566 047 R.C.S. Auxerre, représentée par sa gérante Mme ZHENG Cici. A vendu à : YING, SAS au capital de 8 000 €, dont le siège social est situé au 30 rue du Temple 89000 Auxerre, 921 964 888 R.C.S. Auxerre, représentée par sa présidente Mme LI Xiaoyin. Un fonds de commerce de Restauration rapide, traiteur, sis 30 rue du Temple 89000 Auxerre, moyennant le prix principal de 60 000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 19/01/2023. Les oppositions seront reçues, pour la validité au siège du fonds de commerce et pour la correspondance : Maître Joseph CHEUNET, avocat au Barreau de Paris, 250 rue Saint Jacques 75005 PARIS.

AL23006643

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°AL22005789 publiée dans TERRES DE BOURGOGNE du 23/12/2022 concernant l'EARL D'ARCHAMBAULT : Il fallait lire : «RCS AUXERRE n° 521 824 292 »

AL23006670

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Noms : **Christophe BAZOT** - **Laurence Sylvie ROY**
Domicile : MONTIGNY LA RESLE (89230), 45 grande rue
Date et lieu de mariage : 03 juillet 1999
Régime matrimonial avant modification : régime légal de la communauté réduite aux acquêts
Modification du régime matrimonial opérée : clause de préciput en faveur du survivant des époux
Notaire rédacteur : Maître Laurent TOPIN
Date de l'acte : 27 janvier 2023
Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

AL23006629

Notaires

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

SUCCESSION

Avis de saisine de légataire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil article 1378-1 Code de procédure civileLoi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 6/08/2022, déposé au rang des minutes de Maître Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt de testament en date du 9/02/2023, Madame Nicole GOUBAUT, demeurant à AUXERRE (89000), 18 rue de l'Ecole Normale, célibataire, née à AUXERRE (89000), le 2 septembre 1947, décédée àAUXERRE (89000), le 7 janvier 2023, a institué un légataire universel. Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et dela copie figurée de ce testament.
Pour avis, le notaire.

AL23006617

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Hervé CHANTIER, Notaire à APPOIGNY (Yonne)**, le 9 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Bernard **CALMUS**, Retraité, et Madame Liliane Raphaelle **LALOUAT**, retraitée, demeurant ensemble à PERRIGNY (89000) 1 rue du Pressoir. Mariés à la mairie de PERRIGNY (89000) le 26 août 1967.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention.
Le notaire.

AL23006626

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 1er août 2017,
Madame Josiane Yolande Louise BRINON, en son vivant retraitée, demeurant à DIXMONT (89500) 5 rue de Chanfluette La Chaumarderie.
Née à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015), le 11 août 1941.
Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
Décédée à DIXMONT (89500) (FRANCE), le 10 décembre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire de la Société d'Exercice Libéral par Action Simplifiée « Lendais & Associés », société titulaire d'un office notarial à la Résidence de VILLENEUVE SUR YONNE (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 12/01/2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Romain LENDAIS, notaire à VILLENEUVE SUR YONNE (89) 8 Quai du commerce, référence CRPCEN : 89095, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SENS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23006633

Crédit Mutuel

CAISSE DE CREDIT MUTUEL AVALLON

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MARDI 07 MARS 2023 à 18:00
au siège de la caisse avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 24 MARS 2023 à 19:00
à l'adresse suivante :
Salle du marché couvert
4 rue Mathé
89200 AVALLON
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée, constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat
07 Variation du capital social
08 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
09 Quitus et décharge au conseil d'administration.
10 Pouvoirs pour les formalités.
11 Clôture de l'assemblée générale.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 09/03/2023 et le 23/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le/la Président(e) du Conseil d'Administration

AL23006640

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 17 décembre 2008,
Madame Suzanne Henriette SAMSON, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Marcel VARANGUIN, , demeurant à AUXERRE (89000) 15 route de Chablis.
Née à COURSON LES CARRIERES (89560), le 22 avril 1932.
Décédée à AUXERRE (89000) (FRANCE), le 13 décembre 2022.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître BRISSON Caroline, Notaire à AUXERRE (Yonne), 18-20 Boulevard du 11 Novembre, le 23 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Caroline BRISSON, notaire à AUXERRE18-20 Boulevard du Onze Novembre, référence CRPCEN : 89003, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance d'AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL23006649

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BESSY-SUR-CURE - bois-taillis
- 4 ha 78 a 44 ca -La cote neuve: ZN-38-41 - La vallee de merry: I-869 - Le chemin de vezelay: I-481-483 - Le grand vallon: L-742-743 - zonage : zone N du PLU
FOISSY-LES-VEZELAY - pré - fonds occupé - 14 a 70 ca - Terres noires: A-908-909 - zonage : zones A et N du PLUi
MAILLY-LA-VILLE - bois-taillis
- 6 a 90 ca - La croix roubier: ZT-33 - zonage : zone N du PLU
PIERRE-PERTHUIS - terre, pré et bois-taillis - fonds occupé en partie
- 8 ha 41 a 49 ca - Champs des saules: B-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-55-56-57-58-59-60-61-62-63 - Chante merle: C-801-803 - Le cloizot: C-484-485-499-500 - Le sentier: B-339-340 - Les pres bouillards: C-738-739-740-741 - Sur la chasseigne: B-16-17-960[2] - Sur les meloises: B-269-270-276-278 - Vignes de pres bouins: C-79 - Vignes de rouaule: C-97-98-99-100-110-111-112-113-114-115-116-118-121-128-156-158-160-165-168-169 - zonage : zones A et N du PLUi
SAINT-PERE - terre et pré - fonds occupé
- 3 ha 66 a 74 ca - Derriere le moulin: ZE-108 - Le haut des aubues: ZI-63(J)-63(K)-64 - Les boisseaux : ZK-6 - zonage : zone A du PLU
SAINT-PERE - location par le biais d'un Bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter de la campagne 2023 - vigne AOC VEZELAY - parcelles certifiées en agriculture biologique
- Surface sur la commune : 79 a 68 ca - 'Vaux boutons': ZM- 66- 67[P1] - zonage : zone A du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 06/03/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23006652

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

SOCIETE FINANCIERE NICOLE LEROYER

Société à responsabilité limitée au capital de 32 500 euros
Siège social : Z.I. Rue Gutenberg
89500 VILLENEUVE SUR YONNE
343 851 176 RCS SENS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 janvier 2023, les associés de la société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER ont approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de leur Société par la société IMPRIMERIE LEROYER, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 406 000 euros, dont le siège social est Zone Industrielle 89500 VILLENEUVE SUR YONNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 506 650 183 RCS AUXERRE.Ce traité de fusion a été établi suivant acte sous seing privé en date à VILLENEUVE SUR YONNE du 15 décembre 2022.
La collectivité des associés a décidé que la Société serait dissoute et liquidée de plein droit au jour de la réalisation de l'augmentation de capital de la Société IMPRIMERIE LEROYER, effectuée au titre de la fusion,
et, en outre, qu'il ne serait procédé à aucune opération de liquidation de la Société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la Société IMPRIMERIE LEROYER et les parts échangées à raison de 6 actions de la Société IMPRIMERIE LEROYER pour 1 part de la Société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER.
La fusion et corrélativement la dissolution de la Société FINANCIÈRE NICOLE LEROYER sont devenues définitives au 31 janvier 2023, ainsi qu'il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société IMPRIMERIE LEROYER en date du 31 janvier 2023 qui a approuvé le projet de fusion et augmenté le capital de ladite Société.

AL23006574

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE DISSOLUTION

RESTAURANT DU CANAL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 58 rue Pierre et Marie Curie - 89400 MIGENNES
789 312 949 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 30/09/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Nicolas BRELAUD, demeurant 58 rue Pierre et Marie Curie - 89400 MIGENNES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 58 rue Pierre et Marie Curie - 89400 MIGENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de SENS, en annexe au RCS.

AL23006582

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

ELOCLEM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 500 euros
Siège social : 12 Place de l'Hôtel de Ville - 89000 AUXERRE
488 271 800 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2023, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Corinne LACOUR, demeurant Les Piquets 89240 POURRAIN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC d'AUXERRE, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

AL23006585

DISSOLUTION ET NOMINATION DES LIQUIDATEURS

SCI DES ÉPINETTES

Société Civile Immobilière
au capital de 15 000 €
Siège social
11 rue de Coutarnoux
89200 THORY
750 304 842 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 janvier 2023, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société et a mis fin aux fonctions du gérant à compter de cette date.M. Pascal BALACÉ demeurant à THORY (Yonne), 11 rue de Coutarnoux, a été nommé aux fonctions de liquidateur. Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, 11 rue de Coutarnoux, 89200 THORY, siège de la liquidation.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis, les liquidateurs.

AL23006615

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

SCI DES PRODUCTEURS BIO

SCI en liquidation au capital de 3 000 €
Siège social : 7 RUE PAUL BERT
89130 TOUCY
443 596 010 RCS AUXERRE

Par décision du 31/12/2022, l'AGE a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Jean Christophe BRAS demeurant 16 LES VILLENOTS, 89480 ETAIS LA SAUVIN, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 31/12/2022.
Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de AUXERRE.

AL23006620

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL DES ÉPINETTES
EARL en liquidation au capital de 292 000 €
Siège social : 11 rue de Coutarnoux - 89200 THORY
431 252 634 RCS AUXERRE
Liquidateurs : M. Pascal BALACE et Mme Isabelle BALACE -11 rue de Coutarnoux - 89200 THORY
L'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2022 a approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus aux liquidateurs et a déchargé ceux-ci de leur mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL23006622

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CLÔTURE

SCI CADET ROUSSELLE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 152 449,02 euros
Siège social : 13 Rue du Colonel Rozanoff – 89000 AUXERRE
Siège de liquidation : 17 Rue des Perrières – 89470 EPINEUIL
397 969 007 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 2 février 2023 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 2 février 2023, déchargé Monsieur Claude REGNIER, demeurant 17 Rue des Perrières – 89700 EPINEUIL, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL23006624

ANNONCES LÉGALES

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 30/01/2023, il a été constitué une SASU dénommée RENOV'ALVES 89
Siège social : 19 bld du Pont Neuf - 89100 SENS
Capital : 1.000,00 euros
Objet : Travaux de Plomberie, Chauffage, Electricité et rénovation de cuisine et salle de bains clé en main.
Président : M. Patrick ALVES, 22 rue de la Norée - 27630 BERTHENONVILLE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL23006552

KSME

Par acte ssp du 13/01/2023 il a été constitué une SASU. Dénomination : KSME. Siège social : 33 , avenue VAUBAN 89100 SENS. Durée : 99 ans. Capital : 1 000 €. Objet : Alimentation générale, vente de produits alimentaires surgelés, des produits cosmétiques, les activités de bazar et les activités annexes. Président : Monsieur KANDASAMY Kevin Victor demeurant 15, rue Pierre et Marie CURIE 89100 SENS . Forme des actions : Cession libre. Immatriculation au RCS de SENS

AL23006557

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er Février 2023 à JOIGNY, il a été constitué une société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI UGC
Forme : Société civile immobilière.
Objet : L'acquisition par tous moyens (achat, échange, apport ou autrement), de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Capital social : 1 000 euros.
Siège social : 18 Rue des Ingles Bâtiment D2 appartement 9 89300 JOIGNY
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 1 000 euros.
Gérant :
Monsieur Ozcan KAHYAOGLU demeurant 18 Rue des Ingles Bâtiment D2 appartement 9 89300 JOIGNY
Cessions de parts : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à l'agrément pris en assemblée générale extraordinaire.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).

AL23006586

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PAROY SUR THOLON (Yonne), du 8 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : NURDIN CHEMINANT HORTICULTURE PAYSAGE
Siège : 34 Rue du Pilori, 89300 PAROY SUR THOLON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 5 000 euros
Objet : La production et la vente en sédentaire ou non sédentaire de fleurs, plants et légumes, vente d'arbres, d'arbres d'ornement, de conifères et d'arbres fruitiers. Le négoce de produits horticoles. L'entretien de parcs et jardins, les aménagements paysagers. L'achat, la vente, la location de matériels.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément du Président.
Président :
Monsieur Guillaume CHEMINANT, demeurant 45 Rue de Chantereine – 89110 SOMMECAISE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS.
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : XX ans à compter de son **immatriculation** au RCS de XXXXXX.

AL23006587

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination VALEURS HABITAT, une SAS au capital de 5.000 euros, ayant son siège social à AUXERRE (89000) Z.I. La Plaine des Isles - rue du Bas de Jonches, ayant pour objet l'achat, la vente, le commerce de produits et techniques d'isolation et d'équipement du bâtiment destinés à améliorer la construction neuve ou ancienne et la rénovation. Il a été procédé à la nomination de M. Romain MONGEOT, 5, rue d'En bas - Les Bries - 89380 APPOIGNY et de Mme Agnès RIQUET épouse BERTHIER, 8, rue Bézier 89000 AUXERRE, en qualité de Directeur général. Accès aux assemblées - vote : tous les. associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Cession d'actions : le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés. La société sera immatriculée au registre du commerce d'AUXERRE.

AL23006603

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 08/02/2023, il a été constitué une SARL unipersonnelle :
Dénomination : FERNANDO MULTI-SERVICES «FMS»
Siège Social : 16 route du Chêne 89500 DIXMONT
Capital : 1200 €
Activités principales : technicien en instruments de pesage et services divers à ses clients.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. TRANSCOSO RAIMUNDO Fernando Antonio 16 route du Chêne 89500 DIXMONT
Immatriculation au RCS de SENS.

AL23006605

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Auxerre en date du 04 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée à capital variable
Dénomination : ORD Promotion
Objet social : La Promotion immobilière, l'achat revente de biens immobiliers ou de terrains, la réalisation de zones commerciales ou artisanales.
Siège social : 105 rue des Mignottes - 89000 AUXERRE
Capital social : 5.000 euros, capital minimum 5.000 euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Président : Olivier MOLINA demeurant à Auxerre (89000) 26 rue des Jonches, Lieudit La Borde.
Directeur Général : Rachid GHZAL demeurant à Carpentras (84200) 1174 Avenue Saint-Roch, et Dominique SIKARIYAN demeurant à Montrachet Villegardin (89150) 2 rue des Champs d'hiver.
Exercice du Droit de Vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au troisième jour précédant la décision collective.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Le Président

AL23006628

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à AUXERRE du 02/02/2023, il a été constitué une société :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : GICC
Siège social : 4 rue des Givoirs 89000 AUXERRE
Objet social : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.
Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Gérante : Mme Clarisse MORIN demeurant 4 rue des Givoirs 89000 AUXERRE.
Pour avis, La Gérance

AL23006632

LE P'TIT GRILL
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 2 Place Saint Nicolas, 89450 MENADES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MENADES du 31/01/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LE P'TIT GRILL
Siège : 2 Place Saint Nicolas, 89450 MENADES
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet : La conception, la production et la commercialisation de tous produits alimentaires, boissons, à emporter ou à consommer sur place, en tout lieu et par tout mode de vente.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
Laura COQUARD, demeurant 2 Place Saint Nicolas, 89450 MENADES
Directeur général :
Jonathan HAMELIN, demeurant 2 Place Saint Nicolas 89450 MENADES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL23006644

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

AVEC VOTRE ABONNEMENT

Vous bénéficiez d'un **ACCÈS ILLIMITÉ** au site agribourgogne.fr

Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants *

☐ RÉUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ RÉUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ RÉUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ RÉUSSIR Lait — LAIT
☐ RÉUSSIR Porc Tech PORC — PORCS
☐ RÉUSSIR Volailles — VOLAILLES
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ RÉUSSIR Vigne — VIGNE

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP VILLE

TÉL. PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle €

par carte bancaire n° | | | | |

Date d'expiration | |

SIGNATURE

Terres de Bourgogne

☐ Je m'abonne pour 1 AN - 120 €

☐ Je m'abonne pour 2 ANS - 220 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
- ■ pour 1 an 55 €
- ■ pour 2 ans 110 €

TOTAL

Retrouvez-nous sur agribourgogne.fr

L'information vous accompagne partout !

Ordinateur - Tablette - Smartphone

